

Les organisations syndicales (CGT Éduc'action, CNT, SNALC, SNETAA-FO, SNUEP-FSU, SUD Éducation, Se-UNSA) réunies en intersyndicale nationale de la voie professionnelle font le constat d'une fin d'année extrêmement difficile pour les personnels. Les nouvelles modalités d'examen ont été compliquées et la désorganisation qui les a accompagnées a encore ajouté à l'épuisement des collègues. La multiplication des convocations aux oraux de chef d'œuvre, les nouvelles épreuves en langue vivante ou encore l'augmentation des situations d'évaluation ont accru les tâches encore accentuées par les exigences de la hiérarchie. Cette dégradation des conditions de travail amplifie la perte de sens du métier ressentie par beaucoup de collègues.

À ces difficultés s'ajoutent nos fortes inquiétudes liées aux annonces faites par Emmanuel Macron et reprises par le ministre N'Diaye qui s'inscrit dans la continuité de la politique éducative menée depuis 5 ans.

Nos organisations syndicales dénoncent la volonté de doubler le nombre de semaines de PFMP pour les terminales CAP et bac pro ce qui va réduire encore plus l'enseignement général et professionnel de nos élèves et par conséquent réduire leur réussite à la certification et hypothéquer leurs chances de poursuites d'études.

Elles contestent l'idée d'une adéquation stricte qui lie la pérennité des formations offertes aux besoins d'emploi locaux. C'est caractéristique d'une vision à court terme qui ne lutte pas contre les déterminismes sociaux. L'heure doit être à des cartes de formation permettant d'envisager les transitions écologiques, numériques et sociales qui s'imposent.

Nos organisations syndicales affirment que persister dans le soutien au développement démesuré de l'apprentissage et de la mixité des publics dans les lycées pros est une voie sans-issue. Elles considèrent que c'est une menace sur le statut des PLP et sur les missions émancipatrices de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Cette posture qui décrète l'apprentissage comme la seule voie d'excellence se heurte aux études qui démontrent son caractère discriminatoire et alertent sur des taux d'abandon et de rupture vertigineux.

De plus la Cour des Comptes, dans un récent rapport, ne constate aucune plus-value de qualité de formation et d'insertion dans l'emploi pour la jeunesse en général ni pour les jeunes de la voie professionnelle en particulier avec cette voie de formation. Elle met en avant la gabegie financière que représente l'apprentissage allant même jusqu'à évoquer une impasse financière.

C'est pourquoi les organisations syndicales (CGT Éduc'action, CNT, SNALC, SNETAA-FO, SNUEP-FSU, SUD Éducation, Se-UNSA) insistent sur la nécessité d'une rupture avec la politique de mise en concurrence entre les 2 voies de formation menée depuis plusieurs années et exigent le maintien et le

développement de l'enseignement professionnel sous statut scolaire au sein d'un service public d'Éducation nationale accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

Montreuil le 4 juillet 2022